



Demande d'acte d'état civil

## Demande d'acte d'état civil

Certaines démarches nécessitent la production d'actes d'état civil (acte de naissance, de mariage, de décès). La délivrance d'actes d'état civil est gratuite.

ATTENTION ! Certains sites internet non officiels proposent d'accomplir cette prestation contre rémunération

Trois solutions pour obtenir un acte d'état civil :

1. Présentez-vous à la mairie munie de votre pièce d'identité
2. Faites votre demande en [ligne](#) via l'espace citoyen de la Ville.
3. Adressez votre demande par courrier avec les pièces nécessaires.

[Acte de naissance](#)

[Acte de mariage](#)

[Acte de décès](#)

## lesen Sie mehr

[Actes de naissance : demande de copie intégrale ou d'extrait](#)

[Acte de mariage : demande de copie intégrale ou d'extrait](#)

[Acte de décès : demande de copie intégrale](#)

## Kontakt

### Guichet unique

Tel : 01 34 58 00 00

[relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)